

QUEL FRANÇAIS COMME LANGUE DE SPÉCIALITÉ ? HÉTÉROGÉNÉITÉ DES MODES D'EXPOSITION ET DE VULGARISATION DU SAVOIR À L'ORAL ET À L'ÉCRIT.

Marie-Christine **POUDER**

CNRS MoDyCo, Paris-Descartes – Paris X

1. L'étude des genres de l'oral, un ancien tabou dépassé ?

En 1969, André Martinet évoquait les devoirs du futur linguiste : « Le linguiste devra observer les langues dans leur fonctionnement réel, dans toute leur complexité, certes, mais en se dégageant au départ de tous les préjugés, en faisant abstraction de toutes les appréciations louangeuses répétées de génération en génération, sans qu'on ait jamais cherché à en vérifier les fondements.... La forme parlée ... reste imparfaitement connue.... Sans doute le sujet n'est-il plus tabou Considérer l'usage oral en lui-même reste une audace, audace payante, certes, mais devant laquelle on hésite encore le plus souvent »¹.

Les termes utilisés (tabou, audace), suggèrent combien l'injonction avancée était peu banale et combien, à une période déjà avancée du structuralisme, l'oral de ce que l'auteur appelait alors « les grandes langues » était encore peu étudié en détail. Les notions d'écarts, de fautes, de norme, de correction étaient omniprésentes dans ses écrits.

L'observation des usages oraux du français est de plus en plus aisée du fait du foisonnement des médias audio-visuels actuels permettant de pérenniser des situations qui auparavant n'étaient que rarement fixées (enregistrements isolés de séminaires, de cours, de conférences). Les genres de l'oral, tout comme les genres de l'écrit sont maintenant aisément inscriptibles et descriptibles.

« Fixer des genres », écrit à son tour Frédéric François, « n'est pas une fin en soi, (mais) c'est mettre en évidence les relations qui ne peuvent pas être de pure identité entre un cadre général d'énonciation, une forme générale de la variation et de leurs réalisations et/ou de leur réception, de leurs circulations.... Il y a des genres transmis, des genres qui s'installent, Des sous-genres ». ... « Ils sont en relation avec d'autres sémiologies »².

2. Une situation synchronique quasi-expérimentale, l'UTLS 2000.

Peu avant 2000, il a été demandé à la communauté savante francophone quels étaient les thèmes représentatifs des savoirs accumulés et des questionnements actuels. Un groupe de spécialistes a trié 366 sujets de conférences à partir de 1700 propositions.

Les conférences ont été enregistrées en direct au CNAM à Paris en 2000, et mises en ligne sur un site Internet (actuellement Canal-U). Elles ont donné lieu à une version écrite, sous formes d'articles publiés dans six volumes reliés³ (2002).

Le fonctionnement réel de la situation à l'oral montre que les consignes énoncées ne cadrent que de loin les événements qu'elles sont censées ordonner (durée de la conférence de 50 mn, durée de la discussion de 20 mn). Suivant les conférences (16 étudiées à ce jour), le temps de présentation varie de 28 s à plus de 3 mn, le temps d'exposition varie de 37 mn à 1 h 12 mn, le temps de discussion, de 8 à 18 mn environ.

¹ André MARTINET, 1969, *Le Français sans fard*, coll. SUP, Le linguiste, PUF, p.6-7.

² Frédéric FRANÇOIS, 1998, *Le discours et ses entours, essai sur l'Interprétation*, L'Harmattan, p.106, 109, 110.

³ Université de Tous les Savoirs, Collection O.Jacob.

Ce que l'on peut nommer « la surface discursive » des conférences varie également de 6 à 21 pages, dans un rapport de 1 à 3 environ, les articles de sciences dites « dures » étant les plus courts.

Il y a affinité entre les modes d'exposition et les disciplines : les anthropologues, sociologues, pédagogues et psychanalystes lisent en général des textes qu'ils ont préalablement écrits, les linguistes, psycholinguistes et psychologues improvisent souvent à partir de supports transparents, les psychologues cognitivistes et les médecins improvisent à partir de montages photographiques ou de présentations PowerPoint projetés sur écran.

3. Procédures d'oralisation et de scripturalisation

3.1. Marques d'oralisation. (Dans les exemples présentés, les caractères gras renvoient aux segments qui subsistent à l'écrit).

La lecture d'un texte préalablement écrit ainsi que l'improvisation induisent des comportements particuliers qui permettent d'approcher les variations à l'œuvre entre le fonctionnement strict de l'oral et celui de l'écrit :

- Ajout de connecteurs et de termes balises liés au déroulement du texte qui rendent difficile la délimitation d'énoncés de base : « *donc, alors là, par ailleurs, premièrement* »
 - Ajout d'incises pronominales : « *je peux dire, je vous en ai parlé, je ne peux m'empêcher de vous faire remarquer la précision, (1^{ère} personne), vous voyez (2^{ème} personne), ...* » liées au discours émis ou au matériel projeté, selon les sphères de l'auditif ou du visuel.
 - Reprises courtes en terme d'annonce ou de clôture, à fonction de titrage ou de résumé : « *ça, c'est donc après cinq ans ...* » où *ça* reprend un segment de discours,
 - Oppositions et comparaisons qui spécifient et enrichissent le message : « *par rapport à d'autres pays, non plus simultanément mais ...* ». Les suites rhétoriques répétitives de l'oral disparaissent à l'écrit au profit d'un seul segment : « ***L'art d'exploiter les questions, les questions premières, les questions fondamentales ...*** »
 - Adverbes, modalisations : « *naturellement, simultanément, me semble-t-il, ...* ».
 - Structures syntaxiques disloquées : « *(donc), (je peux vous dire) (que) la France (par rapport à d'autres pays) (elle) a les étudiants les plus âgés et les r(e)traités les plus jeunes.* »
- Cet énoncé est le versant oral de la phrase écrite transcrite en caractères gras.

. On note des phénomènes de simplification phonique ou de lecture approximative souvent proches du lapsus, le plus souvent antérogrades, provoqués par la contamination de segments lexicaux directement consécutifs ou par l'adjonction d'éléments intercalaires. Ces phénomènes sont assez mal détectés à première audition car ils sont fugaces, camouflés et l'attention de l'auditeur accrochée par la complexité du contenu ne se fixe pas aisément sur la face signifiante du message.

Les genres en affinité avec ce mode d'expression sont : les confidences, les commentaires, les exemples, les prises à témoin, les récits illustratifs

3.2. Marques de scripturalisation.

A l'inverse, des transformations et des réductions sont mises en évidence par confrontation de la transcription de la conférence et du texte de l'article final.

- Les phrases sont en général totalement délimitées, assez courtes, à deux niveaux de profondeur. Les sciences des textes provoquent des enchâssements plus complexes que les sciences médicales.
- Les sujets pronominaux sont abandonnés à l'écrit ; les partenaires de l'énonciation (*vous, je, nous*) disparaissent au profit du seul *on* qui subsiste de manière isolée quand il n'est pas remplacé par des tournures passives.
- Les structures alternées ou balancées, les redondances tendent à disparaître et seuls quelques connecteurs subsistent.

- le nombre des structures modalisées et des négations diminue même chez les ethnographes et les psychanalystes chez lesquels la rupture oral / écrit est moins accentuée. L'écrit s'énonce de manière neutre, c'est-à-dire autoritaire, à l'indicatif affirmatif actif, peu modalisé, avec le minimum d'indications adverbiales.

Le texte scientifique s'érige en loi tout en camouflant sa profondeur discursive (marques d'énonciation, modalisations, marques d'irréel ou de dubitation).

Les genres en affinité sont la description, l'affirmation de l'état du monde, la présentation de résultats, la narration désubjectivée,

Le mode interrogatif et la formulation de questions ne sont pas particulièrement liés au mode interactif direct puisque les conférenciers formulent dans le cadre de leur monologue plus de questions que les membres du public ne leur en posent ; il constitue un mode habituel de relance de la narration, de l'argumentation ou de l'explication, à l'oral comme à l'écrit.⁴

4. Une ou plusieurs formes d'oral en synchronie ?

L'utilisation de l'oral dialogal sans recours à un texte ou à un document projeté est caractéristique de la phase finale d'improvisation face aux interventions spontanées du public (remerciements, questions, hommages).

Les formes d'oralité relevées sont : le retrait du *ne* dans la négation, le retrait de *r* ou de *l* dans les groupes de consonnes différentes (*tr, pl, str, spl, ...*), très grand nombre d'élision de *e* caducs, un grand nombre de *eah* et de duplications de segments.

On note une fréquence relativement plus importante des phénomènes d'amorces d'énoncés engageant des relations sujet-verbe en concurrence, ou des constructions de groupes nominaux ou verbaux par approches successives ou par changement de catégorie, (type de déterminant, genre, nombre).

L'oral des improvisateurs et l'oral interactif sont les deux types de registres qui mériteraient le plus sérieusement d'être étudiés sur divers plans : phonétique et phonologie, énonciation, syntaxe, rhétorique, sémiologie, pragmatique.

En effet, ces deux formes d'oralisation présentent quelques différences, d'autant plus que la phase interactive se situe après la conférence, à un moment où l'orateur a déjà fourni de gros efforts d'attention, de gestion de cohérence et de cohésion en relation avec des matériaux projetés, ce qui constitue une charge cognitive substantielle.

Des ébauches et des abandons de structures indiquent que l'énonciateur modifie très rapidement son schéma phrastique au cours même de l'énonciation.

Une des caractéristiques de l'oral est de rendre floues les limites des énoncés du fait de l'abondance des connecteurs, des renvois pronominaux, des reprises et des annonces.

Une transcription est de ce point de vue un mauvais reflet du processus à l'œuvre et tend à réduire la longueur réelle des périodes ou des paragraphes oraux dont la complétude n'est pas liée à des impératifs respiratoires ou à des saturations phrastiques habituellement considérées.

Dans cette forme d'oral apparaissent les signifiants les plus « légers » des pronoms personnels (*j*'crois, *ch*'vous ..., *i* faudrait), le *ne* de la négation est souvent omis alors qu'il est seulement amuï dans l'écrit oralisé.

Contrairement à l'écrit, l'oral est fortement personnalisé, avec des discours énonciativement centrés sur le *je*, le *on* ou le *il*, le *vous*, le *je / vous*, extrêmement modalisés (verbes, adjectifs, adverbes) avec une forte proportion d'énoncés non strictement verbaux (*c'est ... qui ; y'a ... , voici / voilà..., c'est ... que*) en liaison avec des phénomènes de dislocation à gauche et à droite qui assurent une continuité thématique.

⁴ Marie-Christine POUDEUR, 2006, Dialogie constitutive, formelle ou fictive dans l'exposition de vulgarisation (conférences UTLS), Colloque *Interaction et pensée : perspectives dialogiques*, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne, UNIL ([//hal.archives-ouvertes.fr/aut/Pouder](http://hal.archives-ouvertes.fr/aut/Pouder), hal-00165262).

Les genres en affinité sont des genres explicatifs, démonstratifs, définitoires et argumentatifs. Les orateurs se montrent pédagogues ; ils expliquent l'avancée de leur discipline, l'utilisation de leurs outils techniques, les avancées conceptuelles de leurs recherches ; ils ont une démarche épistémologique et encyclopédique.

Cette démarche est moins apparente dans les versions publiées des conférences qui présentent surtout des résultats et des affirmations peu contextualisés, aux dépens de la compréhension ; ces textes ne correspondent plus toujours à leur fonction de vulgarisation écrite d'un savoir.

Conclusion

La culture française ne favorise pas forcément l'orthoépée et le recours systématique à l'hypercorrection qui sont plutôt ressentis comme affectation, maniérisme ou marque d'étrangeté. Les conférenciers de l'UTLS ne sont ni rhéteurs, ni comédiens ; la plupart n'ont fait aucune étude littéraire et pratiquent également l'anglais dans le cadre de leurs recherches. Ils sont néanmoins experts dans leur domaine, directeurs de recherche, ingénieurs, médecins, consultants internationaux, professeurs ; ils manifestent tous le désir de rendre accessible leur spécialité à des fins heuristiques et/ou citoyennes.

L'étude de leurs interventions tant orales qu'écrites permet de délimiter des usages diversifiés du français comme langue de spécialité et de mesurer en particulier comment, au-delà de l'opposition sémiologique entre l'oral et l'écrit, les représentants des sciences des textes se distinguent des expérimentalistes ou des médecins dans leurs cadres d'exposition et de vulgarisation du savoir, pour un contexte situationnel donné.

Les écarts *oral dialogal improvisé / écrit technique* sont maximums chez les médecins et les psychologues expérimentaux ; ils constituent les bornes d'un continuum qui relie *oral dialogal – oral monologal – oral scripturalisé – écrit oralisé – écrit publié*.

Septembre 2007